



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 12 juin 2018

Dengue : l'épidémie continue dans l'ouest et le sud

4604 cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année 2018. L'épidémie se poursuit dans l'Ouest et le Sud à un niveau constant, toujours aux alentours de 300 à 400 cas par semaine. La mobilisation de tous est nécessaire durant l'hiver austral pour freiner cette dynamique et éviter une épidémie de plus grande ampleur au cours de l'été prochain. Les actions de démoustication autour des personnes malades signalées par les médecins se poursuivent. Cependant, elles ne sont pleinement efficaces que si elles s'accompagnent d'une mobilisation collective : protection individuelle contre les piqûres de moustiques et élimination des gîtes larvaires par tous. Ne laissons pas la dengue passer l'hiver, ensemble, luttons contre les moustiques !

Opérations de démoustication

Les opérations de démoustication sont réalisées autour du domicile des personnes malades signalées par les médecins ou les laboratoires, et dans les zones connues de circulation du virus. L'objectif est de réduire les populations de moustiques adultes dans ces zones et ainsi d'éliminer des moustiques déjà infectés ou susceptibles de le devenir. Ce sont en effet ces moustiques qui une fois infectés après avoir piqué une personne malade, transmettront à leur tour le virus de la dengue à chaque nouvelle piqûre. Ces opérations de traitement sont donc impératives pour lutter contre l'épidémie de dengue et elles sont programmées comme suit :

- **Traitements de nuits**

Dans les zones de circulation virale les plus actives de l'île, notamment sur St-Paul, les opérations de pulvérisation spatiale de nuit sont dorénavant privilégiées compte tenu du nombre important de cas de dengue et donc de l'impossibilité d'intervenir individuellement et systématiquement auprès de chaque cas. Ces opérations sont menées grâce à des appareils de pulvérisation insecticides montés sur des véhicules pick-up. Tous les habitants des zones concernées sont informés avant le passage du traitement par un avis de démoustication distribué dans leur boîte aux lettres avec les recommandations à suivre avant et après le traitement.

Consultez les calendriers de passage sur le site Internet de l'ARS OI

- **Traitements de jour en porte-à-porte**

Dans les zones moins étendues ou encore peu impactées, les traitements en porte à porte de jour restent privilégiés. Ils sont menés en journée par les agents de l'ARS ou du SDIS dans les cours et jardins des particuliers grâce à des appareils de pulvérisation portés à dos. Une première équipe passe dans la rue pour informer les personnes rencontrées du passage imminent du traitement, procéder à l'élimination des gîtes larvaires et s'assurer de la mise en sécurité des maisons à traiter. Une deuxième équipe passe ensuite pour procéder aux traitements. Ces interventions sont menées dans les cas suivants :

- **Nouveaux cas de dengue dans des quartiers jusqu'à présent indemnes**
- **Foyers de circulation du virus récents et encore peu actifs avec un nombre limité de cas.**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Dans tous les cas, pour une efficacité optimale, il est impératif que ces interventions de démoustication soient accompagnées d'opérations de sensibilisation et d'élimination des gîtes larvaires mises en œuvre par les communes, les associations et les intercommunalités, et d'une mobilisation collective de la population.

C'est maintenant qu'il faut agir !

La mobilisation de tous est nécessaire pour lutter contre l'épidémie de dengue durant cet hiver. Aussi, les autorités sanitaires rappellent que :

Chacun doit agir pour lutter contre les moustiques :

- Protégez-vous des piqûres
- Éliminez les lieux où les larves se développent et videz tout ce qui peut contenir de l'eau (surtout après les pluies)

Si vous avez une forte fièvre, des douleurs articulaires, des maux de tête, une grande fatigue : consultez immédiatement un médecin

Situation épidémiologique au 12 juin 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 28 mai au 3 juin (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **351 cas** de dengue ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

L'ouest :

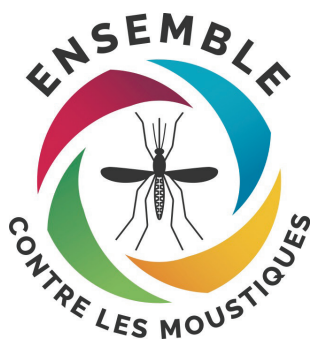
- Bois de Nèfles et La Plaine (64 cas)
- St-Paul, Gare routière et Etang (50 cas)
- Le Port (53 cas)
- La Possession (41 cas)
- Le Guillaume (11 cas)
- St-Gilles-les-Bains (37 cas)
- St-Leu (29 cas)
- St-Gilles-les-Hauts (11 cas)
- La Saline (6 cas)

Le sud :

- Ravine des Cabris (11 cas)
- St-Pierre (7 cas)
- Etang Salé (4 cas)
- St-Louis (7 cas)
- le Tampon (3 cas)
- St-Joseph (3 cas)
- et Avirons (1 cas)

Au total depuis le début de l'année 2018, **4604** cas de dengue ont été signalés.

Depuis le début de l'année, 94 cas de dengue ont été hospitalisés (dont 10 personnes pour dengue sévère).



Si nous agissons Ensemble contre les moustiques durant l'hiver austral, nous pouvons arrêter l'épidémie de dengue.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

